

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18915**

### Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master Diplôme de l'ISG, Programme Grande Ecole

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION                 |
|--|--|
| ISG International business school        | Le Recteur de l'Académie de Paris, Le Directeur Général de l'ISG |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

312 Commerce, vente, 313 Finances, banque, assurances, immobilier, 314 Comptabilité, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du Diplôme de l'ISG, Programme Grande Ecole, Grade de Master est un cadre polyvalent ayant une approche globale des organisations et donc doté de compétences généralistes en Gestion et Management.

En lien avec sa formation, le titulaire du Diplôme de l'ISG, Programme Grande Ecole, Grade de Master, est amené à piloter des projets en France ou à l'étranger.

Il est donc amené à exercer les activités suivantes :

- Définition et mise en œuvre de la stratégie
- Analyse, pilotage et planification de son activité
- Recrutement et management d'équipe
- Conseil dans son domaine d'expertise

Le titulaire du Diplôme de l'ISG, Programme Grande Ecole, Grade de Master, est capable de :

- Comprendre et analyser son environnement technologique et économique
- Faire preuve d'esprit critique dans l'identification, l'analyse et la résolution de problèmes dans un environnement complexe
- Raisonner de manière transversale et de comprendre les interactions dans les différentes fonctions de l'entreprise
- Mettre en place des outils de gestion et de performance
- Prendre des décisions adaptées aux spécificités de l'entreprise
- Encadrer et animer une équipe
- Apporter son expertise

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Commerce, distribution
- Etudes, conseil, audit,
- Finance, banque, assurance,
- Industrie,
- ...

Le titulaire du Diplôme de l'ISG, grade de Master, y occupe des fonctions d'encadrement telles que : entrepreneur, directeur administratif et financier, audit et contrôleur de gestion, direction marketing, direction import-export, direction des ressources humaines, Consultant ...

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**M1205** : Direction administrative et financière

**M1302** : Direction de petite ou moyenne entreprise

**M1503** : Management des ressources humaines

**M1707** : Stratégie commerciale

### Réglementation d'activités :

L'exercice des emplois de la certification ne fait référence à aucune forme de réglementation

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification est accessible par la formation initiale et la VAE.

Le programme de formation initiale est organisé en deux cycles comprenant des admissions en 1ère année du Programme Grande Ecole ou en 2ème année selon les concours passés.

L'organisation de la formation suit un rythme ternaire :

- 1ère phase : les fondamentaux de la gestion
- 2ème phase : approfondissement et compétences managériales
- 3ème phase : spécialisation et professionnalisation

Les conditions de validation du Diplôme de l'ISG, Grade de Master sont les suivantes :

- L'étudiant doit avoir validé l'ensemble de ses semestres et capitaliser ses crédits ECTS de son parcours (30 crédits ECTS par

semestre)

- L'étudiant doit avoir validé un semestre à l'étranger (stage ou université partenaire)
- L'étudiant doit avoir validé les stages et projets d'entreprise prévus au programme

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON              |   | COMPOSITION DES JURYS  |
|--|---|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Président, Professeur des Universités ou Maître de conférences</li> <li>• Le représentant du Recteur d'Académie</li> <li>• Le Directeur Général de l'ISG</li> <li>• Le Directeur Académique de l'ISG</li> <li>• Le Responsable du Programme</li> <li>• Les Responsables des Départements d'enseignement</li> </ul> |
| En contrat d'apprentissage                                       | X |  |
| Après un parcours de formation continue                          | X | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Président, Professeur des Universités ou Maître de conférences</li> <li>• Le représentant du Recteur d'Académie</li> <li>• Le Directeur Général de l'ISG</li> <li>• Le Directeur Académique de l'ISG</li> <li>• Le Responsable du Programme</li> <li>• Les Responsables des Départements d'enseignement</li> </ul> |
| En contrat de professionnalisation                               | X | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Président, Professeur des Universités ou Maître de conférences</li> <li>• Le représentant du Recteur d'Académie</li> <li>• Le Directeur Général de l'ISG</li> <li>• Le Directeur Académique de l'ISG</li> <li>• Le Responsable du Programme</li> <li>• Les Responsables des Départements d'enseignement</li> </ul> |
| Par candidature individuelle                                     | X |  |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2009                      | X | 5 membres (au minimum), nommé par le Directeur académique, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Président, Directeur Académique de l'ISG</li> <li>• Des enseignants-chercheurs (Professeurs Permanents) de l'ISG</li> <li>• Des professionnels (nommés en fonction de leurs compétences et qualification)</li> </ul>                             |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS  | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX   |
|---|---|
| <p>Certifications reconnues en équivalence :<br/> Selon l'arrêté du 14-10-2011 (NOR ESR51100266A) publié au journal officiel le 20 octobre 2011, le titulaire du Diplôme de l'Institut supérieur de gestion (ISG) Paris, cycle national, spécialisation « comptabilité-audit-contrôle », bénéficie d'une dispense des épreuves n° 2, 3 et 6 du DSCG<br/> Texte réglementaire :<br/> Arrêté du 14-10-2011 (NOR ESR51100266A) publié au journal officiel le 20 octobre 2011</p> | <p>L'étudiant de l'ISG a la possibilité de réaliser 2 semestres d'étude dans une université étrangère grâce à un réseau de 152 partenaires dans 54 pays.<br/> L'ISG s'appuie sur la Charte Universitaire Erasmus Standard obtenue en 2007. Cette Charte, est délivrée par la Commission Européenne et l'Agence exécutive à Bruxelles.</p> |

## Base légale

### Référence du décret général :

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 août 2006 (NOR : MENS0602118A) publié au JO du 5 septembre 2006 autorisant l'ISG à délivrer un diplôme visé BAC+5 par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

Arrêté du 2 juillet 2009 (NOR : ESR50900299A) publié au JO du 23 juillet 2009 autorisant l'ISG à conférer le Grade de Master au titulaire du diplôme visé Bac+5 par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

Arrêté du 25/08/2010 (BOEN du 30/09/2010) durée 3 ans au 01/09/2010, autorisant l'ISG à conférer le Grade de Master au titulaire du diplôme visé Bac+5 par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

Arrêté du 29/08/2013 (BOESR du 12/09/2013) durée 2 ans au 01/09/2013, autorisant l'ISG à conférer le Grade de Master au titulaire du diplôme visé Bac+5 par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

Arrêté du 06/07/2015 (BOESR du 27/08/2015) durée 3 ans au 01/09/2015, autorisant l'ISG à conférer le Grade de Master au titulaire du diplôme visé Bac+5 par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

### Références autres :

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

19300 anciens élèves, dont ¼ travaillent à l'étranger

La dernière enquête d'insertion professionnelle réalisée auprès de la promotion 2011 indique que :

- 84% des diplômés ont trouvé un emploi dans les 6 mois suivant leur sortie de l'Ecole, dont 53% à l'issue de leur stage ou avant la fin de leur cursus.

- La rémunération brute annuelle moyenne (hors prime) à l'entrée sur le marché du travail est de 35,4k€

- La rémunération brute annuelle moyenne (hors prime) trois ans après la sortie s'établit à 44k€

### Autres sources d'information :

[www.isg.fr](http://www.isg.fr)

Site Internet: ISG

### Lieu(x) de certification :

ISG International business school : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris, 16ème]

ISG, International Business School,

08 rue de Lota, 75116 Paris

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ISG, International Business School,

08 rue de Lota, 75116 Paris

### Historique de la certification :

- 1967 : création de l'ISG
- 1997 : Reprise de l'ISG par le Groupe IONIS
- 2006 : Obtention du Visa, arrêté du 24 août 2006 (NOR : MENS0602118A) publié au JO du 5 septembre 2006 autorisant l'ISG à délivrer un diplôme visé BAC+5 par le ministre chargé de l'enseignement supérieur
- 2009 : Obtention du Grade de Master, arrêté du 2 juillet 2009 (NOR : ESR50900299A) publié au JO du 23 juillet 2009 autorisant l'ISG à conférer le Grade de Master au titulaire du diplôme visé Bac+5 par le ministre chargé de l'enseignement supérieur
- 2010-2012 : L'ISG fait partie de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et de l'Union des Grandes Ecoles Indépendantes (UGEI)